



# Gestion des hôtes et des clusters

SANtricity 11.7

NetApp  
February 12, 2024

# Sommaire

- Gestion des hôtes et des clusters ..... 1
  - Modifier le type d'hôte par défaut ..... 1
  - Annuler l'attribution des volumes ..... 1
  - Supprime l'hôte ou le cluster hôte ..... 2
  - Définissez les rapports sur la connectivité hôte ..... 3

# Gestion des hôtes et des clusters

## Modifier le type d'hôte par défaut

Utilisez le paramètre Modifier le système d'exploitation hôte par défaut pour modifier le type d'hôte par défaut au niveau de la matrice de stockage. En général, vous modifiez le type d'hôte par défaut avant de connecter les hôtes à la baie de stockage ou lorsque vous connectez des hôtes supplémentaires.

### Description de la tâche

Tenez compte des recommandations suivantes :

- Si tous les hôtes que vous prévoyez de vous connecter à la baie de stockage ont le même système d'exploitation (environnement hôte homogène), modifiez le type d'hôte pour qu'il corresponde au système d'exploitation.
- Si vous prévoyez de vous connecter à la baie de stockage (environnement hôte hétérogène), modifiez le type d'hôte pour qu'il corresponde à la majorité des systèmes d'exploitation des hôtes.

Par exemple, si vous connectez huit hôtes différents à la baie de stockage et que six de ces hôtes exécutent un système d'exploitation Windows, vous devez sélectionner Windows comme type de système d'exploitation hôte par défaut.

- Si la majorité des hôtes connectés ont un mélange de différents systèmes d'exploitation, définissez le type d'hôte sur usine par défaut.

Par exemple, si vous connectez huit hôtes différents à la baie de stockage et que deux de ces hôtes exécutent un système d'exploitation Windows, trois exécutent le système d'exploitation VMware, Trois autres systèmes exécutent un système d'exploitation Linux. Vous devez sélectionner Factory Default comme type de système d'exploitation hôte par défaut.

### Étapes

1. Sélectionnez **Paramètres** > **système**.
2. Faites défiler jusqu'à **Paramètres supplémentaires**, puis cliquez sur **Modifier le type de système d'exploitation hôte par défaut**.
3. Sélectionnez le type de système d'exploitation hôte que vous souhaitez utiliser par défaut.
4. Cliquez sur **Modifier**.

## Annuler l'attribution des volumes

Annulez l'affectation des volumes des hôtes ou des clusters hôtes si vous ne avez plus besoin d'accéder aux E/S à ce volume depuis l'hôte ou le cluster hôte.

### Description de la tâche

Gardez ces directives à l'esprit lorsque vous déassigner un volume :

- Si vous supprimez le dernier volume affecté d'un cluster hôte et que le cluster hôte dispose également d'hôtes avec des volumes affectés spécifiques, assurez-vous de supprimer ou de déplacer ces affectations avant de supprimer la dernière affectation pour le cluster hôte.

- Si un cluster hôte, un hôte ou un port hôte est affecté à un volume enregistré sur le système d'exploitation, vous devez effacer cet enregistrement avant de pouvoir supprimer ces nœuds.

## Étapes

1. Sélectionnez **Storage > hosts**.
2. Sélectionnez l'hôte ou le cluster hôte que vous souhaitez modifier, puis cliquez sur **Annuler l'attribution de volumes**.

Une boîte de dialogue s'affiche et affiche tous les volumes actuellement affectés.

3. Cochez la case en regard de chaque volume que vous souhaitez annuler l'affectation ou cochez la case de l'en-tête de tableau pour sélectionner tous les volumes.
4. Cliquez sur **non assigner**.

## Résultats

- Les volumes qui n'ont pas été attribués sont disponibles pour une nouvelle affectation.
- Jusqu'à ce que les changements soient configurés sur l'hôte, le volume est toujours reconnu par le système d'exploitation hôte.

# Supprime l'hôte ou le cluster hôte

Vous pouvez supprimer un hôte ou un cluster hôte.

## Description de la tâche

Suivez les consignes ci-dessous lorsque vous supprimez un hôte ou un cluster hôte :

- Toute affectation de volumes spécifique est supprimée et les volumes associés sont disponibles dans le cadre d'une nouvelle affectation.
- Si l'hôte fait partie d'un cluster hôte ayant ses propres affectations spécifiques, le cluster hôte n'est pas affecté. Cependant, si l'hôte fait partie d'un cluster hôte sans autres affectations, le cluster hôte et tout autre hôte ou identifiant de port hôte associés héritent de toute affectation par défaut.
- Tous les identificateurs de port hôte associés à l'hôte deviennent non définis.

## Étapes

1. Sélectionnez **Storage > hosts**.
2. Sélectionnez l'hôte ou le cluster hôte que vous souhaitez supprimer, puis cliquez sur **Supprimer**.

La boîte de dialogue de confirmation s'affiche.

3. Confirmez que vous souhaitez effectuer l'opération, puis cliquez sur **Supprimer**.

## Résultats

Si vous avez supprimé un hôte, le système effectue les opérations suivantes :

- Supprime l'hôte et, le cas échéant, le supprime du cluster hôte.
- Supprime l'accès aux volumes affectés.
- Renvoie les volumes associés à un état non affecté.
- Renvoie les identificateurs de port hôte associés à l'hôte à un état non associé.

Si vous avez supprimé un cluster hôte, le système effectue les opérations suivantes :

- Supprime le cluster hôte et ses hôtes associés (le cas échéant).
- Supprime l'accès aux volumes affectés.
- Renvoie les volumes associés à un état non affecté.
- Renvoie les identificateurs de port hôte associés aux hôtes à un état non associé.

## Définissez les rapports sur la connectivité hôte

Vous pouvez activer le reporting sur la connectivité des hôtes afin que la baie de stockage surveille en permanence la connexion entre les contrôleurs et les hôtes configurés, puis vous alerte en cas d'interruption de la connexion. Cette fonctionnalité est activée par défaut.

### Description de la tâche

Si vous désactivez les rapports sur la connectivité hôte, le système ne surveille plus les problèmes de connectivité ou de pilote multivoie lorsqu'un hôte est connecté à la matrice de stockage.



La désactivation du reporting sur la connectivité hôte désactive également l'équilibrage automatique de la charge, qui surveille et équilibre l'utilisation des ressources du contrôleur.

### Étapes

1. Sélectionnez **Paramètres > système**.
2. Faites défiler jusqu'à **Additional Settings**, puis cliquez sur **Enable/Disable Host Connectivity Reporting**.

Le texte en dessous de cette option indique si elle est actuellement activée ou désactivée.

Une boîte de dialogue de confirmation s'ouvre.

3. Cliquez sur **Oui** pour continuer.

En sélectionnant cette option, vous basculez la fonction entre activé/désactivé.

## Informations sur le copyright

Copyright © 2024 NetApp, Inc. Tous droits réservés. Imprimé aux États-Unis. Aucune partie de ce document protégé par copyright ne peut être reproduite sous quelque forme que ce soit ou selon quelque méthode que ce soit (graphique, électronique ou mécanique, notamment par photocopie, enregistrement ou stockage dans un système de récupération électronique) sans l'autorisation écrite préalable du détenteur du droit de copyright.

Les logiciels dérivés des éléments NetApp protégés par copyright sont soumis à la licence et à l'avis de non-responsabilité suivants :

CE LOGICIEL EST FOURNI PAR NETAPP « EN L'ÉTAT » ET SANS GARANTIES EXPRESSES OU TACITES, Y COMPRIS LES GARANTIES TACITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, QUI SONT EXCLUES PAR LES PRÉSENTES. EN AUCUN CAS NETAPP NE SERA TENU POUR RESPONSABLE DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU EXEMPLAIRES (Y COMPRIS L'ACHAT DE BIENS ET DE SERVICES DE SUBSTITUTION, LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE PROFITS, OU L'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ), QUELLES QU'EN SOIENT LA CAUSE ET LA DOCTRINE DE RESPONSABILITÉ, QU'IL S'AGISSE DE RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, STRICTE OU DÉLICTEUELLE (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE OU AUTRE) DÉCOULANT DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI LA SOCIÉTÉ A ÉTÉ INFORMÉE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

NetApp se réserve le droit de modifier les produits décrits dans le présent document à tout moment et sans préavis. NetApp décline toute responsabilité découlant de l'utilisation des produits décrits dans le présent document, sauf accord explicite écrit de NetApp. L'utilisation ou l'achat de ce produit ne concède pas de licence dans le cadre de droits de brevet, de droits de marque commerciale ou de tout autre droit de propriété intellectuelle de NetApp.

Le produit décrit dans ce manuel peut être protégé par un ou plusieurs brevets américains, étrangers ou par une demande en attente.

LÉGENDE DE RESTRICTION DES DROITS : L'utilisation, la duplication ou la divulgation par le gouvernement sont sujettes aux restrictions énoncées dans le sous-paragraphe (b)(3) de la clause Rights in Technical Data-Noncommercial Items du DFARS 252.227-7013 (février 2014) et du FAR 52.227-19 (décembre 2007).

Les données contenues dans les présentes se rapportent à un produit et/ou service commercial (tel que défini par la clause FAR 2.101). Il s'agit de données propriétaires de NetApp, Inc. Toutes les données techniques et tous les logiciels fournis par NetApp en vertu du présent Accord sont à caractère commercial et ont été exclusivement développés à l'aide de fonds privés. Le gouvernement des États-Unis dispose d'une licence limitée irrévocable, non exclusive, non cessible, non transférable et mondiale. Cette licence lui permet d'utiliser uniquement les données relatives au contrat du gouvernement des États-Unis d'après lequel les données lui ont été fournies ou celles qui sont nécessaires à son exécution. Sauf dispositions contraires énoncées dans les présentes, l'utilisation, la divulgation, la reproduction, la modification, l'exécution, l'affichage des données sont interdits sans avoir obtenu le consentement écrit préalable de NetApp, Inc. Les droits de licences du Département de la Défense du gouvernement des États-Unis se limitent aux droits identifiés par la clause 252.227-7015(b) du DFARS (février 2014).

## Informations sur les marques commerciales

NETAPP, le logo NETAPP et les marques citées sur le site <http://www.netapp.com/TM> sont des marques déposées ou des marques commerciales de NetApp, Inc. Les autres noms de marques et de produits sont des marques commerciales de leurs propriétaires respectifs.